

Service public territorial



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : ET SI (ENFIN) ON Y ARRIVAIT ?

CARTES DE VISITE

ELLES ET ILS TÉMOIGNENT DANS CE NUMÉRO



**GARDEZ LEUR CONTACT
ET RESTEZ EN RELATION**



NATHALIE KOENDERS (P. 13)

Première adjointe déléguée RH
à la mairie de Dijon
www.dijon.fr



RÉGIS MEYRAN (P. 6)

Anthropologue, chercheur associé
à l'université de Nice
meyranr@yahoo.fr



MARIE-CLAUDE SIVAGNAM (P. 10)

Directrice générale des services
de la Ville de Cergy
www.cergy.fr



MIGUEL MONDESIR (P. 11)

Directeur des filières numériques
et du très haut débit à la collectivité
territoriale de Martinique
mikemiguel.mondesir@collectivitedemartinique.mq



MARIE CORNEILLE (P. 14)

Conseillère municipale déléguée
à la promotion de toutes les formes
d'égalité, et plus particulièrement
du respect du droit des femmes
marie.corneille@mulhouse-alsace.fr



CORINNE GOURMEL ROUGER (P. 17)

Maître de conférences à l'Institut
d'administration des entreprises
de Bordeaux
corinne.gourmel-rouger@u-bordeaux.fr



MAUD COLIN LIVET (P. 18)

Responsable analyse ESG, AG2R
LA MONDIALE
maud.livet@ag2rlamondialeamatmut.fr



ÉTIENNE OBERTHUR (P. 19)

Responsable du financement et de la
trésorerie, Société du Grand Paris
www.societedugrandparis.fr



RÉGIS GIUNTA (P. 24)

Directeur du service périscolaire
et éducatif à la Direction de l'enfance
et de l'éducation de l'Eurométropole
de Strasbourg
regis.giunta@strasbourg.eu



DELPHINE BOUVIER (P. 25)

Responsable de l'antenne
du Bas-Rhin du CNFPT
delphine.bouvier@cnfpt.fr



CLAIRE DUPRÉ (P. 27)

Chargée de mission PCAET
Communauté de l'Ouest Rhodanien
claire.dupre@c-or.fr



PIERRE BINET (P. 28)

Conseil en Énergie Partagée, Syndicat
Départemental des Énergie de la
Creuse
p.binet@sde23.fr



YANNICK CHAMPNIER (P. 29)

Responsable service développement
durable Communauté de Communes
de Montesquieu
environnement@cc-montesquieu.fr



ISABELLE LE VERN (P. 30)

Formatrice pour le CNFPT
isabelle-levern@orange.fr

Service public territorial

N° 37 – Juin 2019

Bimestriel publié par le CNFPT
 Service public territorial
 80, rue de Reuilly
 75012 Paris
 Directeur de la publication : François Deluga
 Co-directeurs de la publication : Laurent Trijoulet, Alexandra Weinstein
 Rédacteur en chef délégué : Xavier Gloubokii
 Rédactrice en chef : Natacha Pijselman
 Rédaction : Yann Cabaret, Virginie Fauvel, Véronique Pierré
 Crédits photo : Divergence-images : Matthieu Colin, Xavier Testelin, Emmanuelle Thiercelin M.Y.O.P., Tendance Floue Getty
 Illustration : Stereographic
 Mise en page : studio graphique du CNFPT
 Abonnements : 01 55 27 41 36, corinne.coitou@cnfpt.fr
 Impression : Léonce Deprez Imprimerie
 ISSN 2118-0083
 Tirage : 25 000 exemplaires.

5

IDÉES

- OUVERTURE** P. 5
- NOTRE INVITÉ** P. 6
Régis Meyran, Anthropologue, nous explique l'origine des «fake news»
- LE GRAND FORMAT** P. 8
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, ET SI (ENFIN) ON Y ARRIVAÏT ?



15

TENDANCES

- OUVERTURE** P. 15
Actualité législative, juridique et territoriale
- ÇA FAIT DÉBAT** P. 16
Green bonds : la clé du financement de la transition écologique ?
- ON ANTICIPE** P. 20
Tourisme : les robots sont parmi nous

23

ACTIONS

- OUVERTURE** P. 23
Les gestes qui sauvent
- SUR LE TERRAIN** P. 24
Design-moi un espace parents-école
- PANORAMA** P. 26
Accélérer la transition énergétique
- ELLE TÉMOIGNE** P. 30
L'hackathon, une compétition bienveillante

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Dans une note sur les « enjeux numériques des territoires », Gilles Babinet, vice-président du Conseil national du numérique, invite le Gouvernement à changer d'approche pour faire du numérique un véritable levier de transformation.

institutmontaigne.org

Facebook

L'étude de l'Observatoire Social Media territoires publiée en mai dernier par Cap'Com a révélé qu'en 2018, les régions sont toutes visibles sur les réseaux sociaux. Au-delà de Facebook, 94 % des régions sont aussi actives sur Twitter puis Youtube (78 %) et Instagram (61 %).

cap-com.org



Formation

@Herve_Morin et @Francoisdeluga ont signé le 17 mai dernier une convention pour formaliser le partenariat entre le @cnfpt et Régions de France. Objectif : intégrer dans l'offre du CNFPT des #formations plus adaptées aux besoins des collaborateurs des #Régions.

[twitter.com / Regionsdefrance](https://twitter.com/Regionsdefrance)

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Une énergie solaire par et pour les citoyens grâce au 1^{er} parc photovoltaïque financé, créé et géré par ces derniers. C'est le défi qu'a relevé la coopérative Les Survoltés dans le sud de la France. Brut nous invite à découvrir cette initiative.

brut.media.fr



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les Rencontres nationales de l'ingénierie territoriale (RNIT), organisées par le CNFPT et l'Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF), se sont déroulées les 13 et 14 juin derniers. Cet événement majeur de l'ingénierie technique et publique, consacrée cette année à l'économie circulaire, a été diffusée en live sur le compte Facebook du CNFPT.

Retrouvez la retransmission des matinées d'ouverture et de clôture sur notre page.

facebook.com/centrenationaldelafonctionpubliqueterritoriale

HOMOPHOBIE

La journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, occasion de rappeler l'importance de promouvoir toutes les actions de sensibilisation et de prévention. Plusieurs actions sont menées en ce sens par le #CNFPT.

twitter.com/cnfpt

IDÉES

L'égalité femmes-hommes



ÉDITO

FRANÇOIS DELUGA

Président du CNFPT, Maire du Teich

 @Francoisdeluga

« Il est temps de passer du concept à une réelle égalité entre les femmes et les hommes »

Le CNFPT promeut l'égalité femmes-hommes dans ses grandes causes depuis neuf ans. Pour moi, c'est un sujet primordial qui figure dans les orientations stratégiques de l'établissement. Dans ce cadre, le CNFPT accompagne les collectivités territoriales pour la mise en œuvre de dispositifs favorisant l'égalité femmes-hommes, notamment au travers de la formation de leurs agents ou sous forme d'événementiels autour de cette thématique. Au-delà du CNFPT, cela fait des années que cette lutte est engagée pour l'égalité des sexes et des genres, en France et dans le monde. Les choses bougent mais souvent trop lentement dans ce domaine. Pourtant, certaines collectivités territoriales sont particulièrement actives et mettent en place des dispositifs novateurs, dont nous vous présentons des exemples dans ce numéro, permettant de passer de la théorie à la pratique.

L'égalité réelle entre les femmes et les hommes est un combat de tous les jours et peut passer parfois par des choses simples. Il est impératif que cette bataille engagée depuis de si nombreuses années se termine et qu'enfin l'égalité ne soit plus un concept mais devienne une réalité incontestable et incontestée.

« LES FAKE NEWS MARQUENT UN CHANGEMENT IMPORTANT DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE »



RÉGIS MEYRAN

Anthropologue, chercheur associé à l'université de Nice

En charge de la collection « Conversations pour demain » (Textuel), il est journaliste pour des revues de sciences sociales et a coordonné l'ouvrage « Paniques identitaires » (Croquant, 2017). Il est consultant extérieur pour l'Unesco.

Pour l'universitaire Régis Meyran, les agents territoriaux ont un rôle fondamental à jouer contre la diffusion de fausses informations ou rumeurs relayées par les réseaux sociaux, en particulier auprès des jeunes dont certains sont perméables aux idées complotistes.

D'où vient l'expression fake news ?

R.M. : Au départ, il s'agit d'un argument politique. C'est Donald Trump qui a porté cette expression dans la sphère publique. Elle a été conçue pour critiquer son principal adversaire, supposément la gauche américaine multiculturelle, et la discréditer. Mais le paradoxe est que, tout en dénonçant les fake news, Trump et son entourage ont eux-mêmes raconté des mensonges totalement délirants pendant la campagne présidentielle.

Comment définir ce que sont les fake news ?

R.M. : La question n'est pas évidente. Rumeurs et mensonges ont toujours existé en politique mais l'arrivée des « fake news » signale un changement important dans la

sphère publique et un rapport à la réalité nouveau, que certains nomment l'ère de la post-vérité. Elles sont, en fait, liées à deux phénomènes. D'abord, la montée du relativisme : la vérité admise par tout le monde et qui émane d'institutions fortes – les sciences, les médias – est mise en doute. De plus en plus de gens dans nos démocraties contemporaines ne leur font plus confiance. Le complotisme est l'une des formes de ce relativisme.

Et le second phénomène ?

R.M. : L'essor des réseaux sociaux. Une partie de la population, qui ne lit plus les journaux, se forge son opinion avant tout grâce à eux en se basant notamment sur des sites complotistes ou d'informations alternatives au contenu discutables. Ces deux phénomènes s'inscrivent dans un contexte de montée des populismes. Mais la « fake news » reste une notion mouvante. Je la différencie par exemple de ce que j'appelle les paniques identitaires, récits faux, viraux, exagérés et qui impliquent toujours de « mauvais étrangers ». C'est le cas de cette histoire de rapt d'enfants par des gens du voyage en Seine-Saint-Denis. Ces paniques



« Les rumeurs et les mensonges ont toujours existé en politique mais il existe un rapport à la réalité nouveau, que certains nomment l'ère de la post-vérité. »

Régis Meyran

identitaires ne sont pas des armes politiques au sens strict du terme, faites pour détruire un adversaire. Pourtant dans le langage courant et celui des médias, ce sont des fake news.

Que pensez-vous de la loi du 22 décembre 2018 contre la manipulation de l'information ?

R.M. : Ce texte vise « des allégations ou imputations inexacts ou trompeuses susceptibles d'un fait de nature à altérer la sincérité d'un scrutin [électoral] ». Un candidat peut saisir la justice s'il estime que de tels agissements se sont produits à son égard dans les trois mois précédant l'élection. Cette loi est à visée politique. Elle oblige les réseaux sociaux à donner des informations précises sur l'identité des promoteurs de publicité électorale et le CSA peut interdire une chaîne de télévision sous l'influence d'un état étranger. Selon moi, cette loi ne répond pas à tous les cas de fake news, par exemple, aux théories du complot, car elle est faite dans le but précis de sécuriser le vote électoral.

Les collectivités locales sont-elles concernées par les fake news ?

R.M. : Les territoires sont en tout cas directement concernés par les phénomènes de paniques identitaires. La fausse rumeur autour des enfants enlevés en Seine-Saint-Denis en sont une bonne illustration. Ce serait donc une bonne idée de former les fonctionnaires territoriaux à ces questions, par exemple les agents d'accueil, pour qu'ils puissent répondre aux inquiétudes des administrés ou ceux des services communication pour mettre en place une réponse adéquate en cas de de crise. Ces formations expliqueraient ce qu'est le nationalisme, la sphère publique, une rumeur, un complot...

Et le personnel des médiathèques ?

R.M. : Il a un rôle fondamental à jouer pour lutter contre les fake news, notamment auprès des jeunes dont certains sont très perméables aux idées complotistes. Dans l'orientation des publics, leurs recherches sur Internet, l'identification des sources... Et les agents eux-mêmes ont peut-être besoin d'une formation pour ne pas tomber dans le piège des fake news, car cela peut arriver à tout le monde.



Découvrez l'ensemble de nos interviews sur la médiathèque du site cnfpt.fr



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le CNFPT a affirmé de longue date, dans ses orientations stratégiques, sa volonté d'accompagner les collectivités et les établissements publics locaux dans la mise en œuvre de dispositifs favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes. L'établissement est mobilisé auprès de partenaires

et développe une offre de service d'envergure nationale afin d'accompagner les collectivités territoriales et former leurs agents. L'offre de service qui comprend des événementiels, des modules de formation et des ressources spécifiques, s'articule autour des champs d'intervention et

des politiques publiques ainsi que dans les dimensions managériales, de ressources humaines et de communication qui concernent les collectivités en tant qu'employeurs et professionnels territoriaux.



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET SI (ENFIN) ON Y ARRIVAIT ?

Est-ce l'effet #metoo ? Un frémissement se fait sentir en matière d'égalité femmes-hommes.

Un décret vient d'imposer⁽¹⁾ aux entreprises un index qui mesurera l'égalité à l'aide de 5 paramètres et leur a donné jusqu'en mars 2022 pour procéder à un rattrapage dans les rémunérations versées, sous peine de s'exposer à des sanctions financières. Sur [wemove.eu](https://www.wemove.eu), une pétition demande aux ministres européens de soutenir la directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, qui instaurerait 10 jours de congé paternité payés et 4 mois de congé parental dignement rémunérés pour les deux parents...

Précurseuse, la fonction publique a signé le 30 novembre dernier, avec les organisations syndicales et les employeurs publics un protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Et les collectivités territoriales se sont emparées du sujet et ont mis en place des outils pertinents pour conduire le changement, qu'il s'agisse de transformer la politique RH en interne ou d'innover dans le cadre des politiques publiques. Voyage en cinq étapes pour découvrir des mesures qui tendent à rééquilibrer les rapports entre les genres. En route vers l'égalité.

(1) Décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019

Cergy (95)

Les pères pouponnent 10 jours de plus

De plus en plus de jeunes pères expriment leur envie de s'occuper de leurs enfants, et de partager leur éducation de façon égalitaire avec les femmes. À Cergy, où la recherche de la parité s'écrit aussi bien en interne que dans les politiques publiques, la question de la parentalité s'inscrit dans le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes. En ce début d'année, la Ville a choisi d'augmenter pour ses agents la durée du congé paternité de 10 jours, à prendre au cours du premier mois du bébé. « La parentalité est d'emblée perçue comme féminine, déplore Marie-Claude Sivagnanam, la DGS. La loi autorise un congé paternité de 14 jours, mais certains pères n'osent pas le prendre. Ou alors, ils ne le prennent pas dès la naissance. Or, c'est très important pour les pères d'être présents au tout début de la vie de leur enfant... »

La municipalité, très attentive à la parité (la direction générale est paritaire) s'est penchée sur la question et a très vite trouvé un levier tout simple sur lequel la collectivité pouvait agir. « Les autorisations spéciales d'absence sont locales, chaque collectivité est libre de les utiliser comme elle le souhaite, explique Marie-Claude Sivagnanam. Nous avons ajouté dans les autorisations spéciales d'absence existantes, 10 jours en congé paternité, à prendre obligatoirement lors du premier mois de l'enfant car c'est là que se nouent les premiers liens. » Avec cette mesure, la collectivité a voulu envoyer un signal fort : la vie personnelle n'est pas une contrainte pour l'employeur. Mise en place en février, la mesure a bénéficié, le premier mois, à 3 pères (sur une population de 1 000 agents permanents) revenus enchantés de cette période de découverte et de proximité avec leur enfant. « Tous les agents sont fiers que cela soit mis en place. C'est un beau signal sur les valeurs que nous souhaitons porter » s'enthousiasme Marie-Claude Sivagnanam.



Fiche projet

Contexte :

• Dans une collectivité où l'égalité entre les femmes et les hommes est un sujet prioritaire, l'image de la parentalité participe à l'évolution des mentalités.

Initiative :

• Mise en place d'un congé paternité de 10 jours supplémentaires pour les agents de la ville de Cergy. Validé par le comité technique de février 2019, celui-ci vient s'ajouter au congé de paternité réglementaire de 14 jours.

MARIE-CLAUDE SIVAGNAMAM

DGS de la ville de Cergy

« L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas uniquement l'affaire des femmes. Et elle ne se fera pas sans les hommes. En réfléchissant à la vie de nos agents hommes, nous avons pris conscience qu'il fallait changer l'image de la parentalité. Dans un service, quand une femme est enceinte, toute l'équipe est concernée, notamment en termes de solidarité, de partage du travail.

Quand un homme attend un enfant, qu'il devient père, on le sait à peine. Il nous paraissait indispensable de favoriser le fait que certains hommes souhaitent avoir un rôle plus affirmé dans le couple parental. »





Collectivité territoriale de Martinique (972) Place aux femmes entrepreneuses

Pour soutenir la réduction des inégalités femmes-hommes face à l'entrepreneuriat et encourager l'investissement dans le numérique, un secteur au fort potentiel de croissance et d'emplois, la collectivité territoriale de Martinique (CTM) et ses partenaires ont lancé le 8 mars dernier le prix Fanm djital. « *Nous identifions des projets portés par les femmes dans le domaine du numérique pour les faire rentrer dans les différents dispositifs de financement proposé par la Collectivité territoriale de Martinique ou par ses partenaires* », explique Miguel Mondésir, directeur des filières numériques et du très haut débit à la CTM. Trois types de projets sont récompensés : le Grand prix dédié aux projets de moins de 5 ans (2 500 €), le prix Coups de cœur pour les projets en phase d'amorçage (2 000 €) et le prix Pépite destiné aux projets portés par une ou plusieurs étudiantes (1 000 €). Ces trois prix permettent également d'accéder à des dispositifs d'accompagnement et à des espaces de coworking.

Fiche projet

Contexte :

- La communauté territoriale de Martinique souhaite promouvoir les femmes cheffes d'entreprise dans le domaine du numérique.

Initiative :

- Le prix Fanm djital a pour objectif d'identifier, de primer et d'accompagner les meilleurs projets de création ou de développement d'entreprises digitales menés par une femme.

CHIFFRE

Entre **2500**
et **1000** euros de
récompense



Nouvelle-Aquitaine La stratégie par la preuve

Après avoir signé, en mars 2017, la Charte européenne pour l'Égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, la Région opte pour l'adoption d'un plan « Réaliser l'Égalité en Nouvelle-Aquitaine » qui liste 55 projets concernant la lutte contre la discrimination de genre. En interne, le plan vise l'exemplarité institutionnelle en développant une stratégie d'information et de sensibilisation des agents, *via* notamment la création d'un espace ressources sur l'intranet de la région. Des actions de sensibilisation sont également organisées : la diffusion d'un guide d'information à destination du personnel de la Région Nouvelle-Aquitaine, le recours au CV anonyme pour les recrutements externes ou encore la poursuite du dispositif de télétravail et l'élaboration d'un nouveau règlement du temps de travail, pour mieux concilier vie privée et vie professionnelle, un des leviers de l'égalité femmes-hommes.

Fiche projet

Contexte :

- La région souhaite concrétiser son action en faveur de l'égalité femmes-hommes en proposant des réponses aux obstacles existants, afin de passer de l'égalité de droit à l'égalité de fait.

Initiatives :

- Le plan d'action 2018-2021, « Réaliser l'Égalité en Nouvelle-Aquitaine » - Travailler ensemble pour que l'Égalité devienne une réalité en Nouvelle-Aquitaine.



Dijon (21) L'égalité labellisée

En janvier 2017, la municipalité annonce la volonté de la Ville, associée au CCAS (centre communal d'action sociale) et à Dijon Métropole, d'obtenir les labels Diversité et Égalité professionnelle femmes-hommes, délivrés par AFNOR Certification. Le 1^{er} juin 2018, c'est chose faite : Dijon devient la première ville de France à obtenir cette double certification. « *Nous y voyons la suite logique de toutes les actions entreprises depuis 2001* » se félicite Nathalie Koenders, 1^{ère} adjointe déléguée RH à la mairie de Dijon.

En interne, l'égalité de traitement passe notamment par la féminisation des fiches de postes, des jurys de recrutement mixtes, la création, en partenariat avec différentes associations, d'AMACOD, une cellule d'écoute municipale spécifiquement dédiée au personnel et aux candidats au recrutement. Du côté des politiques publiques, la parité dans les commissions de quartier, dans les conseils municipaux d'enfants, une clause d'insertion sociale *via* la commande

publique ou encore un travail constant avec l'office municipal des sports autour de partenariats prenant en compte l'égalité femmes-hommes.

Le parcours pour obtenir le label a été d'autant plus long que la ville a souhaité une démarche de labellisation participative, portée par tous les agents. 120 agents ont participé aux entretiens, pendant qu'un comité de pilotage géré par un pilote et 3 élues et élus référents accueillait des représentants de la DRH, de la direction de la communication, d'AMACOD ou encore du CHSCT. Lors du grand oral de la certification devant le jury de l'AFNOR, une délégation de 10 personnes est venue parler d'un projet porté par la Ville, le CCAS et Dijon Métropole et leurs 3 500 agents. L'obtention des labels s'est accompagnée de l'engagement à former tous les agents sur les deux thématiques et de la mise en place d'un réseau d'agents volontaires pour être relais dans tous les services.

Fiche projet

Contexte :

- À Dijon, la lutte contre toutes les formes de discriminations est une volonté politique forte et ambitieuse. L'égalité entre les femmes et les hommes fait partie intégrante de cette lutte.

Initiative :

- Postuler pour l'obtention du label égalité femmes-hommes (certification Afnor) un label qui engage la ville pour 4 ans.

NATHALIE KOENDERS

1^{ère} adjointe au maire, déléguée RH à la mairie de Dijon

« Le label légitime ce qui a été réalisé : c'est l'aboutissement d'une politique générale, qui nous engage aussi pour l'avenir. Nous devons continuer notre lutte car l'égalité est un combat quotidien. »



Fiche projet

Contexte :

• Mulhouse choisit de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes en se mobilisant autour d'événements sportifs et culturels, de tables rondes, de conférences... Parce que l'égalité, indispensable à la cohésion sociale, est également une condition du développement juste, harmonieux et durable de la ville.

Initiative :

• Mulhouse au Féminin, un label créé en 2018 pour donner plus de visibilité aux actions organisées par la ville, ses partenaires et les associations.

MARIE CORNEILLE

Conseillère municipale déléguée à la promotion de toutes les formes d'égalité, et plus particulièrement du respect du droit des femmes

« Un calendrier interactif met en évidence les différentes orientations et perspectives voulues par la Ville. Animé par nos services et par les porteurs de projets, il donne aussi à voir la politique d'égalité instaurée par Mulhouse et par ses partenaires. »

Mulhouse (68)

Un fil rouge pour l'égalité

Le premier rapport annuel réalisé en 2018 par la ville sur la situation d'égalité entre les femmes et les hommes a conduit la collectivité à un constat frappant : à Mulhouse, comme ailleurs, l'égalité a encore du chemin à parcourir. Il a aussi permis de préciser les orientations de la mandature, et a choisi de mettre en évidence les différents événements organisés par les partenaires de la municipalité et les associations qui travaillent en faveur de l'égalité. Fil rouge d'une dynamique égalitaire, le label « Mulhouse au féminin » liste et donne de la visibilité à différents événements : « Dépassons les stéréotypes de genre », une conférence sur la mixité professionnelle organisée en février dernier par Femmes du Haut-Rhin (Fehr), Femmes d'Alsace et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Bas-Rhin (CIDFF 67) ; la création, le 8 mars, « D'ailles à Elles », un réseau pour développer et soutenir l'entrepreneuriat au féminin ;

un congrès médical qui aura lieu avant l'été sur la relation entre le sport et la santé chez les femmes... La Ville s'est engagée par ailleurs avec la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, et réfléchit à la création d'un conseil de l'égalité. Une instance dynamique imaginée comme un agitateur de l'égalité femmes-hommes afin de co-construire avec les partenaires de la ville une réelle politique de l'égalité.



Plus d'articles sur l'égalité femmes-hommes sur la médiathèque du site : cnfpt.fr

TEN- DANCES

Ici et maintenant, l'essentiel du service public en action



DATAS

Une stratégie à développer

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) a mis en avant une inégale maturité des collectivités territoriales en matière de gestion des données. Après avoir interrogé 150 acteurs territoriaux en tout genre, la FNCCR constate que 73 % des collectivités jugent leur système d'information (SI) « satisfaisant ou très satisfaisant » pour répondre à leurs missions alors que la moitié d'entre elles l'estiment insuffisant pour développer de nouveaux services aux usagers, par manque d'interopérabilité et d'évolutivité d'une part, de disponibilité et de sécurisation des données d'autre part. De plus, les trois quarts des acteurs interrogés estiment

manquer de spécialistes de la donnée. Tout en mettant en avant la difficile adaptation des collectivités à ces évolutions réglementaires, méthodologiques et technologiques, le constat formulé par la fédération se veut très optimiste sur leur capacité à prendre le virage du numérique si une vraie gouvernance est mise en place au plus haut niveau stratégique.

PRÉVENTION

Des efforts à faire

Les risques naturels sont multiples et de plus en plus présents du fait du changement climatique. Pourtant, les territoires peinent encore à adopter des politiques globales de préventions et à s'ériger en territoires résilients. En effet, le nombre de plans communaux de sauvegarde (PCS) reste encore très inférieur à celui du nombre de communes couvertes par un plan de prévention des risques naturels (environ 8 000 PCS contre 15 500 PPRN). La culture du risque reste à construire.



NUMÉRIQUE

Les régions innovent

Du 16 au 18 juin, les régions sont venues en force présenter leurs start-ups au salon Viva Technologie. Dix d'entre-elles étaient venues les accompagner. La participation des régions se fait plus importante chaque année, ce qui démontre leur engagement en faveur de la transformation numérique et de l'innovation, dans tous leurs champs de compétences.

GREEN BONDS LA CLÉ DU FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Les obligations vertes - ou green bonds - ont pour unique vocation de financer des projets contribuant à la promotion de la transition énergétique et écologique. Particulièrement adaptées aux investissements en infrastructures, elles pourraient soutenir l'engagement des collectivités locales dans la lutte contre le changement climatique.

52 %

c'est la progression des sommes levées par les États européens en 2018





En 2018,

167

milliards de dollars
d'obligations vertes ont été
émis dans le monde.



CORINNE GOURMEL ROUGER

Maître de conférences finance à l'IAE de Bordeaux

Un succès grandissant ?

Depuis plusieurs années, le Green Bond est en vogue. Les investisseurs y trouvent un moyen de verdir leurs portefeuilles ; les émetteurs, une nouvelle source de financement de leurs investissements en faveur de la transition écologique... et un outil puissant de communication. Le Green Bond affiche en effet en interne et à l'externe un engagement profond dans la transition énergétique.

Avec leurs projets d'investissement dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou les mobilités, les collectivités locales sont particulièrement réceptives à ces promesses. En France, plusieurs se sont d'ailleurs lancées depuis 2012 : les régions Île-de-France, PACA et Hauts-de-France, le département de l'Essonne... Pour l'heure, plutôt des collectivités de taille importante ayant de forts besoins de financement, ces émissions entraînant des coûts fixes et variables (communication, banques, avocats d'affaires, certification, notation) conséquents et requérant d'importantes ressources humaines et techniques.

Avec la crise financière de 2008 et la raréfaction des crédits bancaires, l'intérêt des collectivités locales pour ces obligations vertes était très fort. Depuis 2015 et le retour des taux d'intérêt bas, il semble s'émousser. Mais même dans ce contexte, les Green Bonds présentent de nombreuses opportunités pour les collectivités locales. Ils sont en effet un puissant outil de communication financière et d'évaluation des politiques publiques. En outre, au-delà de l'outil d'affichage, ils

constituent instrument de transformation interne. L'émission d'un Green Bond oblige tous les services (ceux qui sont en charge du projet à financer, les finances, la communication, les affaires juridiques...) à se parler et à travailler de manière transversale. Même les collectivités petites ou de taille intermédiaire peuvent en profiter grâce à un organisme comme France Locale qui leur permet de mutualiser les coûts d'entrée.

La France est sur la 3^e marche du podium mondial avec des émissions cumulées de 37,7 milliards d'euros par 25 émetteurs d'obligations vertes.



Un investissement rentable ?

Les green bonds attirent les investisseurs soucieux d'améliorer la performance environnementale de leurs portefeuilles. Ces obligations vertes font systématiquement l'objet d'une sursouscription, la demande étant plus importante que l'offre en dépit de rendements relativement faibles et inférieurs à ceux des obligations classiques.



MAUD COLIN LIVET

Responsable analyse ESG, AG2R LA MONDIALE

« Nous investissons pour le compte de l'assureur qui cherche à améliorer sa contribution à la transition énergétique dans le cadre de sa politique d'investissement responsable mais aussi par le biais de fonds ISR (Investissements socialement responsable) qui, par nature, recherchent ce type de produit. Dans nos choix d'investissement, les

premiers critères portent d'abord sur la qualité crédit de l'émetteur et le rendement proposé. Pour les collectivités locales qui sont des émetteurs solides mais servent des rendements relativement bas, un programme Green Bond, avec des fonds fléchés vers des investissements verts, est évidemment un plus. »

En France, les obligations vertes financent les projets :

25 %

dans le domaine de l'immobilier

36 %

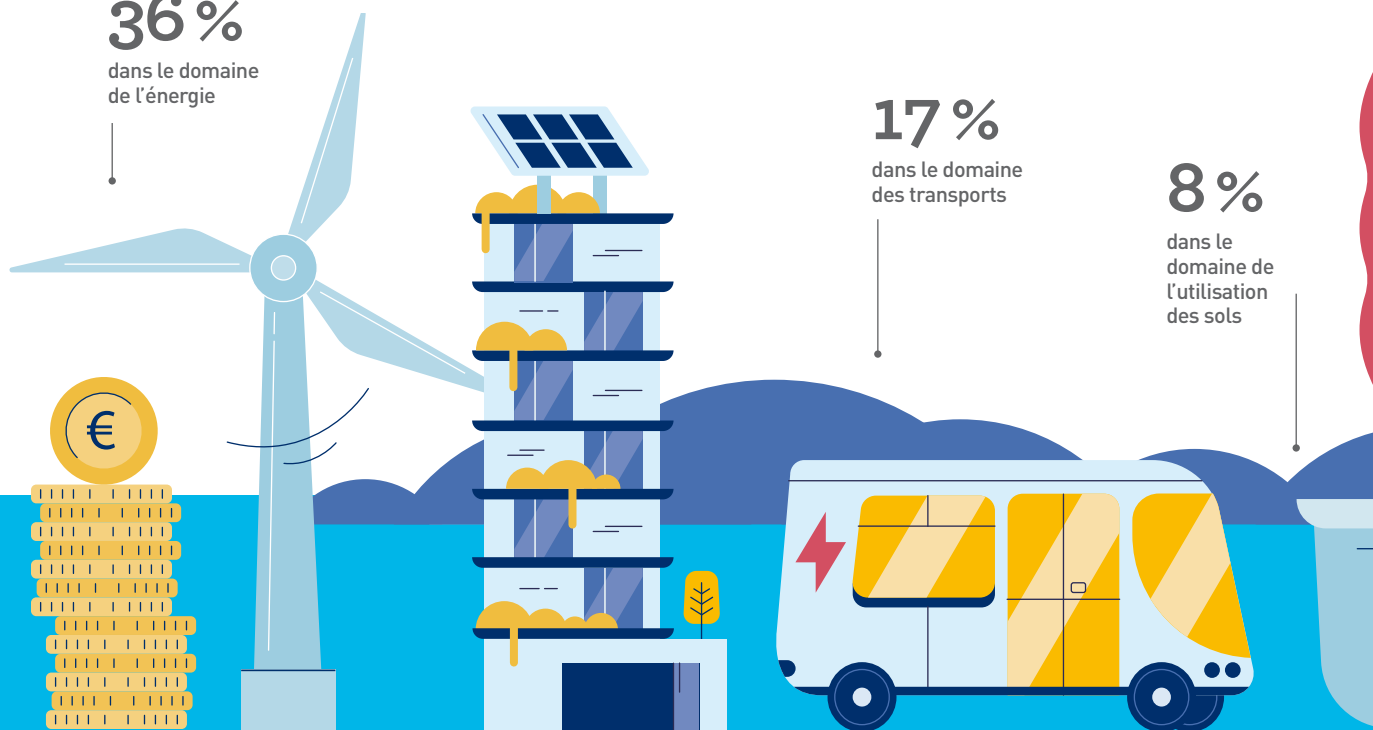
dans le domaine de l'énergie

17 %

dans le domaine des transports

8 %

dans le domaine de l'utilisation des sols





Parmi les collectivités territoriales

5 municipalités,
9 départements et
5 régions seraient en mesure d'émettre des obligations vertes.

Une exigence de transparence

Il n'existe pas aujourd'hui de contrôle ou de contrainte légale sur le caractère réellement vert des investissements financés par les obligations dites vertes. Pour se protéger du risque de greenwashing, les investisseurs peuvent s'appuyer sur le travail d'ONG ou d'agences de certification telle que la Climate Bonds Initiative (CBI). Celles-ci s'assurent du respect par les émetteurs d'un certain nombre de règles concernant l'utilisation des fonds, la sélection et l'évaluation du projet, la gestion et l'allocation des fonds mais aussi le reporting.

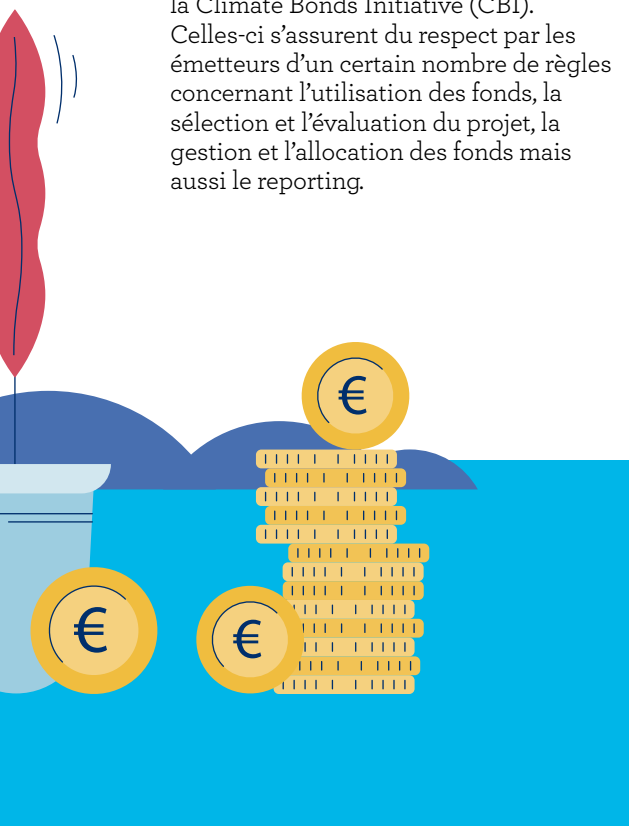


ÉTIENNE OBERTHUR

Responsable du financement et de la trésorerie,
Société du Grand Paris

« La transparence n'est plus aujourd'hui une contrainte, c'est un avantage notamment pour les acteurs publics pour qui ces enjeux sont plus forts que jamais. L'émetteur d'un green bond s'engage sur l'utilisation des fonds, assure que seul ce projet vert sera financé avec ce dernier. Il est possible de

pousser le formalisme en fonction de la nature du projet. Pour notre actif structurellement vert (un nouveau métro électrique) nous prévoyons de le financer (35 milliards d'euros) via des Green Bonds et de faire vérifier notre reporting par une tierce partie. »





TOURISME : LES ROBOTS SONT PARMI NOUS

Les robots et l'intelligence artificielle (IA) vont révolutionner les services et les métiers du tourisme. Guide touristique, agent d'accueil, réceptionniste, chatbot, leur présence se développe peu à peu au sein des collectivités.

Heasy, la borne mobile de paiement

Robot interactif aux faux-airs du célèbre robot de Pixar, Wall-E, le « robot multiservice »

Heasy est une borne mobile proposant différentes applications.

Ce service en location accueille, informe, guide dans des lieux publics de passage :

gares, aéroports, cinémas, offices de tourisme.

Il communique avec le client grâce à son écran de 19 pouces. Il peut aussi permettre aux usagers de finaliser des démarches administratives.

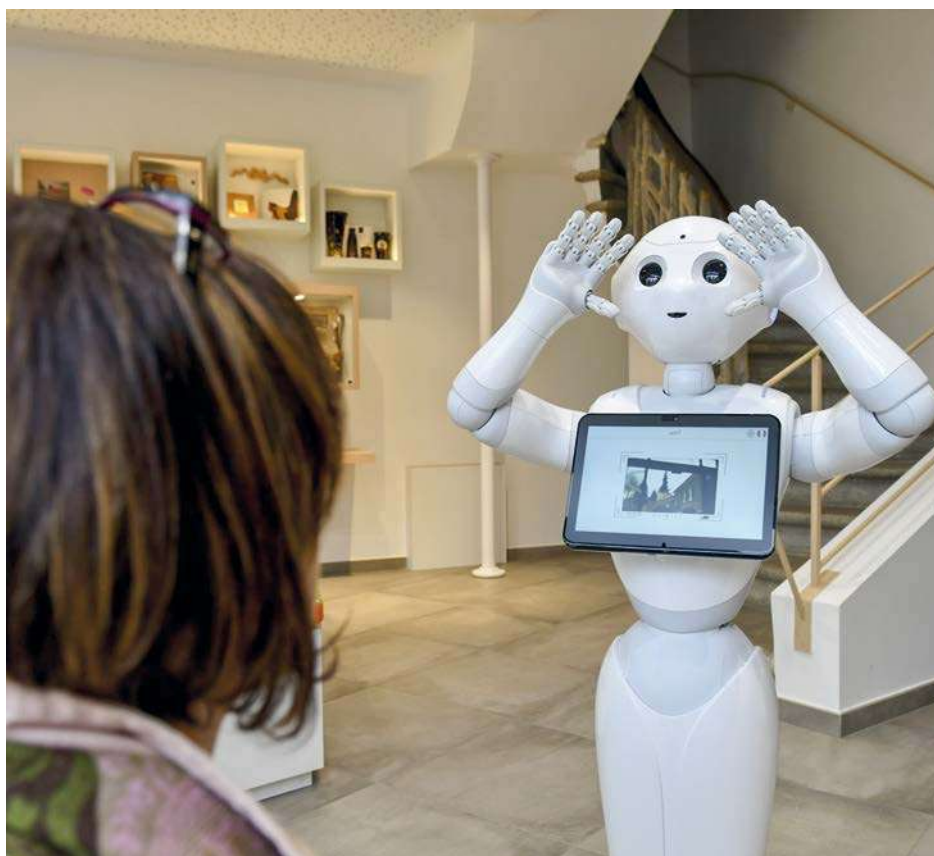


Un robot « méduse » pour aspirer les débris dans les ports

Plastiques, mégots, pailles, canettes, etc. l'aspirateur flottant de 70 cm de long pour 16 kilos, traque, dans les ports, les déchets dont la taille est comprise entre 5 mm et 25 cm. Il traîne derrière lui un filet d'une contenance de 80 litres, ce qui le rend plus efficace que les épuisettes des employés portuaires.

La ville de Cassis a été le premier port à investir dans ce robot.





Pepper, l'humanoïde des offices de tourisme

Du haut de ses 1,20m, Pepper est un robot humanoïde qui reconnaît les visages, la voix humaine, ses tonalités. Ses coudes, ses bras et ses doigts se plient. Il serre la main et tient des objets. Doté d'intelligence artificielle, Pepper peut même faire preuve d'empathie. [L'office de tourisme de Porte de DrômArdèche](#) a été le 1^{er} de France à investir 27 300 euros dans ce collaborateur bilingue qui renseigne, oriente, prend des photos et des selfies.



Ask Mona, le chatbot culturel

[Nuit de la lecture, Petit Palais, Villa Savoye, festival de sculptures en plein air à Andrésy](#), etc. le chatbot culturel Ask Mona, lancé en 2016, ne compte plus ses collaborations culturelles avec les administrations et collectivités. Le logiciel conversationnel fonctionne *via* Messenger : il suffit d'envoyer une photo de l'œuvre ou le nom de l'artiste, le visiteur reçoit alors des informations supplémentaires.

ACTIONS

Partageons notre vision
de la formation



FORMATIONS

Les gestes qui sauvent

Après les événements tragiques qui ont marqué la France en 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Par ailleurs, les accidents de la vie courante sont à l'origine chaque année de 20 000 décès et de 50 000 hospitalisations. À l'occasion d'un discours prononcé le 6 octobre 2017, le Président de la République a rappelé que, par l'implication de tous, il est possible de réduire les conséquences de ces accidents et a invité chaque citoyen à s'engager davantage en devenant acteur de la sécurité civile.

L'objectif défini par le Premier ministre est que 80 % de la population soient formés aux gestes de premiers secours avant la fin du quinquennat.

Pleinement engagé auprès des collectivités territoriales et de leurs agents, le CNFPT accompagne les employeurs publics dans cette mission en déployant la formation « sensibilisation aux gestes qui sauvent ». Elle apporte les connaissances minimales requises pour augmenter le nombre de personnes formées aux gestes de premiers secours et permet aux personnes formées de préserver l'intégrité des victimes en attendant l'intervention des secours. Le CNFPT organise également deux autres formations permettant d'atteindre cet objectif : « Prévention et secours civique de niveau 1 » ainsi que « Sauveteurs et sauveteuses secouristes du travail. »

Étude sur les mobilités internes au sein des collectivités

Cette étude réalisée par l'observatoire du CNFPT a pour objectif de permettre aux acteurs RH des collectivités, impliqués sur les questions de mobilité interne, de prendre connaissance de pratiques opérantes et de pouvoir éventuellement s'en inspirer. Constituée de deux volets, l'étude montre notamment que les politiques de mobilité interne se développent et qu'une offre de service se structure pour répondre aux besoins des agents.

Retrouvez-la sur : cnfpt.fr/S/informer/etudes/



L'ensemble de nos formations sur cnfpt.fr

DESIGN-MOI UN ESPACE PARENTS-ÉCOLE



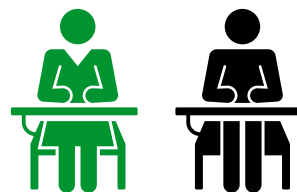
LA PROBLÉMATIQUE

Depuis plusieurs années, l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) organise des formations réunissant l'ensemble des acteurs du projet éducatif local (PEL) : ses propres cadres, des personnels de l'Éducation nationale, des représentants de l'État... « *Pour faire vivre cette communauté et renforcer la cohérence éducative à l'échelle d'un territoire, se former ensemble est essentiel. Cela nourrit une culture commune qui facilite le travail au quotidien,* » explique Régis Giunta, chef du service périscolaire et éducatif à la Direction de l'enfance et de l'éducation. Après une première formation de ce type sur l'évaluation, Régis Giunta souhaitait organiser une formation sur le co-design, une méthode de plus en plus souvent utilisée dans l'élaboration de l'action publique. C'est dans cette optique qu'il s'est adressé au CNFPT.

LES RÉPONSES

Le CNFPT a proposé une formation-action permettant, au-delà de la connaissance théorique, d'expérimenter ensemble le co-design.

Partant d'une demande de formation sur 2 à 3 jours permettant de se sensibiliser au co-design, Delphine Bouvier, responsable de l'antenne du Bas-Rhin du CNFPT, a immédiatement imaginé un dispositif d'une autre dimension. « *Le co-design est une méthode innovante qu'il faut absolument éprouver dans le cadre d'un travail sur un objet précis, si possible un sujet en lien avec un projet de service* » explique-t-elle. Une conviction forte fondée sur l'expérimentation du CNFPT avec les collectivités d'Alsace-Moselle et lors des universités d'été de l'innovation publique.



« La formation-action permet de comprendre que l'enjeu n'est pas tant de trouver un lieu mais de s'entendre sur ce qu'on y fait et sur son animation. »

Régis Giunta,
Eurométropole de Strasbourg

PLUTÔT UNE FORMATION-ACTION

C'est donc le principe d'une formation-action de 6 jours dans la toute nouvelle salle de co-conception du CNFPT à Strasbourg qui a été proposée à l'EMS. « C'était évidemment la bonne solution et nous nous sommes mis rapidement en quête du bon objet sur lequel expérimenter la méthode, » relate Régis Giunta, chef du service périscolaire et éducatif à la Direction de l'enfance et de l'éducation. Assez rapidement, les partenaires sont tombés d'accord sur le sujet de la création d'espaces dédiés pour les parents à l'école. « Bien que prévus par la loi, ces « lieux » ne sont, dans les faits, que très rarement conçus et mis en œuvre, déplore Régis Giunta. C'était une bonne occasion de tester une nouvelle méthode pour atteindre cet objectif. » Le CNFPT a animé un groupe de travail avec le prestataire méthodologique et la Métropole pour élaborer le programme. EMS a ensuite mobilisé ses cadres ainsi que l'ensemble des partenaires institutionnels du

projet éducatif local : les inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale, les coordonnateurs et coordinatrices réseau d'éducation prioritaire (REP) et les conseillers et conseillers pédagogiques ainsi que les représentants de la CAF et de l'État. Après sa présentation aux futurs stagiaires le 21 septembre, la formation s'est déroulée en 3 sessions de 2 jours entre octobre et novembre. Au programme, les phases classiques en co-design : l'immersion auprès des directions d'écoles, parents d'élève, professionnels du périscolaire, les travaux en groupe permettant de dégager les bonnes idées et de les questionner, le prototypage des solutions sur deux territoires (REP et centre-ville) afin d'expérimenter sur des écoles différentes...

PLUSIEURS IDÉES NOUVELLES TESTÉES

« Lors du bilan, relate Delphine Bouvier, les retours des participants étaient particulièrement enthousiastes,

notamment parce que la formation leur avait permis de faire émerger des idées nouvelles et variées. » Plusieurs dispositifs d'accueil des parents à l'école ont en effet pu être conçus grâce à cette méthode : un bus circulant d'une école à l'autre ; un espace physique dédié animé par la direction de l'école mais aussi les parents ou des référents et référentes de centres socio-culturels ; un accueil sur le parvis assuré par des professionnels encourageant les parents à entrer dans l'école ; un espace mobile, entre l'école et le parvis matérialisé par des panneaux (café débat, réunion...). Deux de ces dispositifs devraient être testés dès la rentrée prochaine.



Consultez notre dossier
sur l'innovation publique
[cnfpt.fr/la médiathèque](http://cnfpt.fr/la_médiathèque)



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En matière de transition énergétique, les choses bougent rapidement sur les territoires. Aujourd'hui, la sobriété dans toutes les politiques publiques est désormais adoptée. Pour permettre à chacun — quelle que soit sa taille — d'accélérer les transformations, le CNFPT adapte son offre de services – formations, événementiels et e-ressources.



Consultez l'ensemble de notre dossier sur la transition énergétique sur la médiathèque du site cnfpt.fr

E-RESSOURCES

L'expertise sous toutes ses formes

Dans le cadre du développement de son offre de formation à distance, le CNFPT produit une grande variété de ressources disponibles en ligne. La dernière en date ?

Un MOOC réalisé en partenariat avec l'Ademe, notre partenaire, sur les villes et territoires durables, accessible à tous sur la plateforme FUN.

E-COMMUNAUTÉ

Un lieu d'échange et de ressources

Plateforme d'échange et de partage entre pairs, l'e-communauté transition énergétique rassemble 1100 inscrits. À tout instant, chacun y trouve toute une actualité partagée et enrichie par les membres, un aperçu de la programmation des stages du CNFPT mais aussi une grande partie de ses e-ressources disponibles.

e-communaut.es.cnfpt.fr



RÉUSSIR SON ANIMATION TERRITORIALE

La mise en place d'une ingénierie territoriale au service de la transition énergétique

Itinéraire de formation - Code I2Q24

L'itinéraire « Les politiques de maîtrise de l'énergie du patrimoine de la collectivité » propose des formations dédiées notamment à la définition de la politique de maîtrise de l'énergie et à sa mise en œuvre.

Elles permettent de structurer l'ingénierie de la collectivité pour la sobriété. Les formations proposées dans cet itinéraire répondent à une logique hybride, combinant des sessions de formation classiques, en présentiel, avec des phases de travail personnel, à distance, au cours desquelles les stagiaires prennent connaissance d'un sujet et l'approfondissent.



CLAIRE DUPRÉ

Chargée de mission PCAET
Communauté de l'Ouest
Rhodanien (69)

« Sur un territoire très engagé sur le climat et l'énergie, nous avons l'objectif de structurer un service interne de transition énergétique. Formée au développement local, j'avais besoin de m'outiller sur ces problématiques pour y apporter ma pleine contribution. Au-delà des apports de connaissances fondamentales, la formation s'organise surtout autour de partage d'expérience de collectivités qui ont déjà mis en place cette ingénierie. C'est très inspirant car on voit ce que d'autres ont pu faire et comment. J'en suis revenue avec la conviction renforcée que chaque territoire pouvait trouver son propre chemin pour mobiliser les acteurs et les expertises externes, mutualiser les ressources avec d'autres collectivités, saisir toutes les opportunités et communiquer fortement afin de renforcer l'adhésion de la population ou trouver des financeurs. »



PIERRE BINET

Conseil en Énergie Partagée,
Syndicat Départemental des Énergies
de la Creuse [23]

« J'ai suivi cette formation dans le cadre de la professionnalisation au premier emploi suite à l'obtention de mon concours d'ingénieur. J'ai opté pour ce stage car il était parfaitement centré sur mes missions quotidiennes. Les apports sur le plan technique, réglementaire et méthodologique m'ont paru de très bon niveau. Ils peuvent selon moi permettre à tous ceux qui ne sont pas de purs énergéticiens d'approfondir leurs connaissances. Le formateur, un chef de service transition énergétique, a su partager son expertise en favorisant les échanges stagiaires et c'était particulièrement enrichissant. »



LE TOUR DE LA QUESTION BÂTIMENTAIRE

La maîtrise de l'énergie dans les bâtiments existants

**1 jour à distance + 3 jours en présentiel –
Code formation : SXQFM**

Connaître la réglementation thermique pour le patrimoine bâti existant, maîtriser les outils de diagnostic de performance énergétique, élaborer une stratégie de maîtrise des consommations énergétiques, identifier les partenaires, les ressources et les aides mobilisables... Sur toutes ces thématiques, la formation permet aux stagiaires d'approfondir leurs connaissances. Après une séquence distancielle consacrée aux fondamentaux de la thermique du bâtiment, les stagiaires alternent, 3 jours durant, apports théoriques et techniques, mise en situation et études de cas, échanges de pratiques, témoignages et débats, visites commentées de réalisations.

ÉVÈNEMENTIELS

Des temps pour sensibiliser, mobiliser et outiller

Le CNFPT organise ou co-organise chaque année des événements pour les acteurs territoriaux de la transition énergétique.

- Rencontres Territoriales de l'énergie / 1 journée consacrée à un enjeu particulier de la transition énergétique.
- Les Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale (RNIT) / 2 journées organisées avec l'Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF) accueillant plus de 800 cadres territoriaux autour de plénières et ateliers.
- Les Assises européennes de la transition énergétique (CNFPT partenaire) / 3 journées réunissant 3 000 participants venus de 23 pays autour de plénières et ateliers balayant tous les sujets de la transition énergétique.

Toutes les dates dans la rubrique Événement du site cnfpt.fr

L'ÉLABORATION ET LA MISE EN PLACE D'UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Prendre de la hauteur pour orchestrer son PCAET

1 jour à distance, 3 jours en présentiel – Code : SXATN

Après une prise de connaissance à distance des fondamentaux du domaine de l'environnement, apports méthodologiques, témoignages et présentation d'actions locales, études de cas et jeux de rôle permettent d'acquérir une méthodologie d'élaboration d'un PCAET. Comment mobiliser les ressources nécessaires pour construire et conduire un PCAET ? Quels écueils éviter ?

Une formation complète pour être en mesure - comme responsable énergie, cheffe ou chef de projet développement territorial, directeur ou directrice du développement durable, chargées et chargés de mission développement durable/agenda 21/plan climat - de se lancer dès la sortie de formation ⁽¹⁾.

(1) Plan climat air énergie territorial

PARTENARIAT

L'Ademe : partenaire du CNFPT

Signée en 2012, renouvelée en 2015, la convention qui unit le CNFPT et l'Ademe concerne plusieurs pôles de compétences. Dans le domaine de la transition énergétique, ce partenariat, de nature technique, pédagogique et organisationnelle prévoit la construction d'une offre de formation et d'actions conjointes (journée d'actualités, événements...) adaptées aux besoins des agents territoriaux afin de mettre en œuvre les engagements du Grenelle de l'environnement : territoires et villes durables, adaptation au changement climatique, économie circulaire, bioéconomie... C'est dans ce cadre que des ressources sont partagées (études, guides, vidéos, ressources formatives...), et particulièrement des outils de Digital Learning (MOOC).



YANNICK CHAMPNIER

Responsable service développement durable Communauté de Communes de Montesquieu [33]

« Malgré une bonne maîtrise de certains sujets, j'avais besoin de prendre de la hauteur afin de pouvoir orchestrer les diagnostics et décliner le plan climat en objectifs opérationnels. La formation était très vivante avec de nombreux intervenants en présentiel et en visioconférence. Les formatrices ont réussi à s'appuyer sur nos réalités et problématiques particulières pour déployer les différents thèmes de la formation. On en ressort en connaissant les tenants et aboutissants du plan climat et avec une vision très claire des freins et facilitateurs pour sa propre démarche. À mon retour, j'ai ainsi pu mettre en place un comité de pilotage, des ateliers, et lancer le travail avec les élus. »



Retrouvez plus d'infos sur cnfpt.fr/choisir une formation

**ISABELLE LE VERN**

Formatrice pour le CNFPT

Formatrice pour le CNFPT depuis près de 3 ans, Isabelle Le Vern est ingénieure pédagogique spécialisée dans la formation à distance. En parallèle de son activité de conception de modules e-learning, au sein du collectif Learn'in Moov, elle anime des événements innovants tels que des hackathons.



L'HACKATHON, UNE COMPÉTITION BIENVEILLANTE »

Pensés pour favoriser la programmation informatique collaborative, les hackathons permettent aujourd'hui de dynamiser les projets territoriaux, en mobilisant toutes les parties prenantes.

SUR LA MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

« Un hackathon est un marathon créatif qui mobilise des équipes variées pour imaginer en 24 ou 48 heures, comment favoriser, par exemple, l'accès des personnes âgées aux services publics ou des jeunes aux infrastructures sportives. Les équipes travaillent dans une logique de « coopétition », la compétition collective. La mise en pratique permet de réinterroger les différentes propositions pour les améliorer. »

SUR SES ATOUTS

« L'hackathon permet de croiser les regards des différentes parties prenantes du projet. L'idée est d'inclure dès la phase de réflexion les catégories de personnes qui sont généralement conviées plus tard dans une gestion de projet traditionnelle. Les activités s'enchaînent à un rythme rapide pour régulièrement produire des livrables et les présenter ; l'intérêt étant de sortir du hackathon avec des propositions concrètes ou des idées suffisamment définies, débattues pour être ensuite aisément traduites en projet. »

SUR LES CONTRAINTES À PRENDRE EN COMPTE

« Côté animation, il faut une solide préparation : à la fois pour proposer les activités mais aussi pour créer du rythme. Il faut instaurer une pression bienveillante qui maintienne l'idée de résultat, sans inhiber par une obligation de... résultat. Et, même si on désigne « un vainqueur », ne pas oublier de valoriser toutes les équipes car les bonnes idées sont souvent réparties dans tous les projets. »

Service public territorial

EST AUSSI SUR CNFPT.FR

La lecture de Service public territorial se poursuit sur cnfpt.fr ! Retrouvez tous nos dossiers et plus encore dans la rubrique Médiathèque, onglet S'informer.

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT DÉGRADÉ

Retrouvez, en ligne, nos articles sur les stratégies des collectivités vis-à-vis de l'habitat dégradé et la vidéo de l'Anah, qui accompagne les territoires sur cette question.



DES TERRITOIRES AVEC DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans notre dossier en ligne, plus d'articles et de vidéos sur des initiatives dans toute la France et l'accompagnement de l'Ademe sur cette question essentielle du virage énergétique.



Vous souhaitez réagir ou nous adresser des suggestions d'articles ? Contactez-nous à l'adresse suivante : servicepublicterritorial@cnfpt.fr ou sur nos comptes :



LES TEMPS FORTS

LES ETS

11 ET 12 DÉCEMBRE 2019 – STRASBOURG

LES RENCONTRES TERRITORIALES

SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

19 SEPTEMBRE 2019 – NANCY

SOLIDARITÉ : PRÉVENTION DE LA RADICALISATION, BILAN ET ENJEUX DE DEMAIN SUR LES TERRITOIRES

24 SEPTEMBRE 2019 - PARIS

ACHAT PUBLIC

26 ET 27 SEPTEMBRE 2019 –
MONTPELLIER

DÉVELOPPEMENT LOCAL : LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES ; LES MODALITÉS DE COOPÉRATION POUR ANIMER ET DÉVELOPPER UN TERRITOIRE

OCTOBRE 2019 – LILLE

VIE ASSOCIATIVE

1^{er} OCTOBRE 2019 – PANTIN

URBANISME : LES FRICHES, UNE OPPORTUNITÉ POUR LES TERRITOIRES

1^{er} ET 2 OCTOBRE 2019 – LILLE

PLANIFICATION FAMILIALE : AGIR TÔT SUR LA SANTÉ POUR UNE PARENTALITÉ HEUREUSE ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

11 OCTOBRE 2019 – PANTIN

MOBILITÉ : IMPULSER DES PROJETS DE MOBILITÉ EN ZONES PEU DENSES, DÉMARCHES ET INNOVATIONS AU SERVICE DES TERRITOIRES RURAUX ET PÉRI-URBAINS

15 ET 16 OCTOBRE 2019 –
SUCÉ SUR ERDRE

SOLIDARITÉ : 30 ANS DE LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

25 OCTOBRE 2019 – PARIS

JURIDIQUE

20 ET 21 NOVEMBRE 2019 – PANTIN

LES CONSEILLERS EN ORGANISATION DANS LE MONDE 3.0

21 ET 22 NOVEMBRE 2019 –
MONTPELLIER

ÉNERGIE : RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES INTELLIGENTS, STRATÉGIES ET EXPÉRIMENTATIONS

13 NOVEMBRE 2019 – MONTPELLIER

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : TRANSITIONS PROFESSIONNELLES, LES IMPACTS SUR LA SANTÉ ... ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

27 ET 28 NOVEMBRE 2019 – ANGERS

DIRECTEURS DE SERVICE TECHNIQUES : LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES DST

27 ET 28 NOVEMBRE 2019 –
MONTPELLIER

LE SPORT ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES : NOUVEAUX TEMPS, NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX PUBLICS

28 NOVEMBRE 2019 – PANTIN

FORMATION PROFESSIONNELLE : POUR UNE DYNAMIQUE DE L'EMPLOI, VERS DES COOPÉRATIONS DES TERRITOIRES

DÉCEMBRE 2019 – DUNKERQUE

CITOYENNETÉ : ACTUALITÉS DES DOMAINES ÉLECTIONS, ÉTAT-CIVIL ET FUNÉRAIRE

3 ET 4 DÉCEMBRE 2019 – PANTIN



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT